



Stiftung zur Förderung der Weiterbildung in Hausarztmedizin  
Fondation pour la Promotion de la Formation en Médecine de Famille  
Fondazione per la Promozione della Formazione in Medicina di Famiglia

## Fondation pour la Promotion de la Formation en Médecine de Famille

### Rapport annuel 2017

#### Généralités

Les demandes de cofinancement d'assistantats soumises à la Fondation FMF ont nettement augmenté par rapport aux années précédentes en raison notamment du fait que le programme bernois s'est trouvé épuisé relativement rapidement.

Si la Fondation FMF avait cofinancé 113.6 mois de stage en 2013, ce nombre avait déjà passé à 158.6 mois en 2014, puis à 183.2 mois en 2015 et à 165.9 mois en 2016. En 2017, le nombre de demandes adressées à la Fondation FMF a sensiblement augmenté par rapport aux années précédentes avec 203.7 mois (= 34 assistantats de 6 mois à 100%). Ce programme « récupère » de nombreux médecins assistants<sup>1</sup> qui n'ont pas trouvé de place dans le cadre des programmes cantonaux ou qui ne répondent pas aux critères d'admission à ceux-ci.

Année	2017	2016	2015	2014	2013
Mois de stages d'AC cofinancés	203.7	165.9	183.2	158.6	113.6

Le financement des programmes cantonaux doit être assuré à long terme. Pour le monde politique, l'assistantat au cabinet est et reste malheureusement un simple instrument servant à favoriser la médecine de famille et pas vraiment une étape obligatoire et accréditée du cursus de formation postgraduée en médecine interne générale (MIG) ou en pédiatrie et médecine de l'adolescence (PMA). Il est dès lors essentiel que les cantons et tout particulièrement les cantons de Zurich et Berne ne réduisent pas le nombre de places de stages dans les cabinets et en augmentent même le nombre dans toute la mesure du possible. Il est réjouissant à ce propos que le canton de Berne ait décidé de faire passer le nombre de poste de 21 à 35 assistantats en 2019 (en principe jusqu'en 2022). L'assistantat au cabinet doit être assuré sur le long terme à l'instar des autres postes de formation postgraduée.

La Fondation FMF a par ailleurs organisé cette année 7 cours d'introduction pour (futurs) maîtres de stage, 4 cours de gestion du cabinet pour médecins assistants, de même que pour la quatrième fois un séminaire « Entrée dans la pratique » pour futurs médecins de famille et pédiatres (par de jeunes médecins pour de jeunes médecins). La Fondation FMF était d'autre part à nouveau présente lors du 7<sup>e</sup> congrès JHaS avec son symposium « Assistantat au cabinet » à Thoune.

---

<sup>1</sup> Pour une meilleure lisibilité, seule la forme masculine sera utilisée dans le présent rapport. Les femmes sont naturellement concernées au même titre que les hommes.



## Conseil de fondation et direction

Durant l'année 2017, le conseil de fondation de la FMF s'est réuni à trois reprises (juin, septembre et décembre). Trois changements fonctionnels ont été mis en œuvre au conseil de fondation: après la démission du Prof. Dr Thomas Bischoff l'année précédente, le conseil de fondation de la FMF a élu en son sein en mars 2017 le Dr méd. Nicolas Senn comme nouveau représentant du CMPR.

La FMH a annoncé dans le même temps que le Dr méd. Jean-Pierre Keller remplacerait le Dr méd. Werner Bauer en tant que représentant de la FMH au conseil de fondation de la FMF. A la fin de l'année, le Dr méd. Miriam Grädel a été nouvellement élue par le comité de l'ASMAC au conseil de fondation de la FMF en tant que représentante de l'ASMAC, remplaçant ainsi à ce poste le Dr méd. Cyrill Bühlmann. Un changement de personnel est également intervenu au niveau du « membre invité » du conseil de fondation: le Dr Marc Müller, avec lequel la Fondation FMF était en contact régulier depuis sa création et qui était le représentant de Médecins de famille Suisse (mfe), a remis son mandat de président. Le Dr méd. Philippe Luchsinger, nouveau président de mfe, a repris la fonction de représentant de cette association en qualité de membre invité permanent aux séances du conseil de fondation de la FMF. Nous leur souhaitons à tous une cordiale bienvenue.

La direction constituée à Berne de trois collaboratrices doit suivre administrativement, année après année, un nombre croissant de médecins assistants. Cette tendance s'est clairement confirmée en 2017 et s'accroîtra sans aucun doute encore durant les années à venir à la suite de l'extension du programme bernois, qui est administré par la Fondation FMF. Les cours pour maîtres de stage doivent eux aussi être étendus une fois encore en raison de la forte demande dès 2018, raison pour laquelle une augmentation de 5% du personnel sera incontournable à partir de 2018.

Le contrat de prestations conclu entre la Fondation FMF et la FMH a été prolongé de trois ans, jusqu'à fin 2020. Depuis 2013, les accords relatifs à des montants supérieurs à Frs. 10'000.- font l'objet de contrats de prestations avec la FMH.

Par ailleurs, le contrat d'une durée de 5 ans conclu par la Fondation FMF avec le canton de Berne concernant l'administration de 21 postes d'assistants a été renouvelé dans une première étape pour l'année 2018. A partir de 2018, les maîtres de stage devront participer à hauteur de Frs. 4'500 / mois (pour un poste à 100%) au salaire des médecins assistants. La reconduction du contrat pour les années 2019 – 2022 devrait être confirmée au 2<sup>e</sup> trimestre 2018. Pour l'augmentation du nombre de postes de 21 à 35, la participation des maîtres de stage restera à Frs. 4'500 / mois. Un fonds doté de Frs. 84'000 sera toutefois créé pour permettre une certaine flexibilité. Il servira à offrir une solution moins coûteuse aux « cabinets défavorisés » sous la forme d'une participation plus basse aux coûts salariaux mensuels. On entend par « cabinets défavorisés » des cabinets individuels, des cabinets de pédiatrie et des cabinets se trouvant à l'état de projet ou en phase de modèle. Il s'agit en particulier de soutenir les médecins de premier recours des régions périphériques.



L'enquête menée en 2014 pour la CDS et financée par l'OFSP dans le but de broser un tableau de l'offre des différents programmes d'assistantat au cabinet et curricula (postes de tournus) des cantons a été réactualisée – comme déjà en 2015 – par la direction de la Fondation FMF à l'aide d'une nouvelle enquête 2017/2018. Les résultats de cette nouvelle enquête seront publiés en 2018. La Fondation FMF, qui joue sur ce plan le rôle d'une « agence d'information » nationale, s'efforce de tenir constamment à jour les données relatives aux personnes de contact / bureaux de coordination des cantons, au nombre de places disponibles, aux conditions d'admission, etc. des programmes d'assistantat au cabinet et des différents curricula.

En 2015, la Fondation FMF avait donné le coup d'envoi à une collaboration importante avec l'institut bernois de médecine de premier recours (BIHAM), en mettant à disposition de ce dernier les données anonymisées du programme national d'assistantat au cabinet de la période 1998 – 2014 en vue d'une étude. Celle-ci a porté d'une part sur les données internes et l'évaluation faisant suite au stage au cabinet et d'autre part sur les résultats d'une enquête auprès d'ex-médecins assistants au cabinet, en particulier sur la nature de leur activité actuelle. Elle a inclus aussi bien des médecins assistants ayant indiqué avant leur stage un objectif de formation en « médecine interne générale » que des médecins assistants se destinant à la « pédiatrie et médecine de l'adolescence ». Les résultats ont été publiés en janvier 2018 dans BMC Family Practice: des quelques 400 jeunes médecins qui ont effectué ces dix dernières années un assistantat sous l'égide de la Fondation FMF, 57% travaillaient une décennie plus tard dans leur propre cabinet. Avec 73% cette proportion était encore nettement plus élevée chez ceux dont le stage remontait à plus de 5 ans. Les assistantats de plus longue durée et ceux effectués à temps partiel étaient plus particulièrement associés à l'installation ultérieure avec succès d'un cabinet (« Optional part-time and longer GP training modules in GP practices associated with more trainees becoming GPs – a cohort study in Switzerland », January 2018, Lara Studerus, Regina Ahrens, Christian Häuptle, Adrian Goeldlin and Sven Streit).

### **Programme d'assistantat au cabinet (formation postgraduée au sein de cabinets de médecine de famille)**

La Fondation FMF propose dans le cadre de son programme suisse le cofinancement et / ou l'administration de stages d'assistantat au cabinet. La formule de l'administration pure s'applique lorsque le médecin assistant ou le maître de stage ne remplissent pas les critères d'admission dans le programme FMF et que le maître de stage supporte l'entier du salaire du médecin assistant. La Fondation FMF se charge dans ce cas de l'établissement du contrat de travail, de l'organisation du dossier d'assurances, du versement du salaire, etc. La Fondation peut également prendre en charge la gestion administrative des assistantats au cabinet des programmes cantonaux. Le programme d'assistantat au cabinet du canton de Berne est par exemple entièrement géré par la Fondation FMF.



En 2017, 61 nouveaux postes d'assistanats au cabinet ont été administrés par l'intermédiaire du programme de la Fondation FMF (2016 : 75 / 2015 : 61 / 2014 : 65 / 2013 : 61). 35 d'entre eux ont fait l'objet d'un cofinancement par la FMF (2016 : 35 / 2015 : 36 / 2014 : 29 / 2013 : 23), tandis que 26 étaient uniquement administrés (2016 : 40 / 2015 : 25 / 2014 : 36 / 2013 : 38). La majorité des postes placés sous la gestion de la Fondation FMF concernait des assistanats au cabinet cofinancés par le canton de Berne (18). Pour les 8 postes d'assistanats au cabinet administrés par notre Fondation, le financement des salaires était entièrement assuré par les maîtres de stage respectifs.

Année	2017	2016	2015	2014	2013
Assistanats entièrement gérés	61	75	61	65	61
Assistanats cofinancés	35	35	36	29	23
Assistanats administrés	26	40	25	36	38

Le nombre total des mois d'assistanat entièrement administrés (calculés en termes de postes à 100%, avec ou sans cofinancement) ont nettement augmenté en 2017 489.8 mois d'assistanat au cabinet (2016 : 405.7 / 2015 : 436.4 / 2014 : 388.2 / 2013 : 362.5). 81.6 postes d'assistanats au cabinet de 6 mois à 100% ont ainsi passé par le service administratif de la Fondation FMF (2016 : 67.5 / 2015 : 72.7 / 2014 : 64.7 / 2013 : 60.4).

Le nombre de mois d'assistanat cofinancés (à 100%) a été de 203.7 en 2017 (2016 : 165.9 / 2015 : 183.2 / 2014 : 158.6 / 2013 : 113.6). Les mois d'assistanat uniquement administrés par la Fondation FMF (programme cantonal ou (co-)financés par le maître de stage ou prolongations) ont été au nombre de 286.1 (2016 : 239.2 / 2015 : 253.2, / 2014 : 229.6 / 2013 : 249.0).

Année	2017	2016	2015	2014	2013
Total des mois d'assistanat gérés	489.8	405.1	436.4	388.2	362.5
Mois cofinancés	203.7	165.9	183.2	158.6	113.6
Mois administrés	286.1	239.2	253.2	229.6	249.0
Equivalents de 6 mois à 100%	81.6	67.5	72.7	64.7	60.4

Comme cela a été le cas depuis des années, la proportion de femmes dans le programme d'assistanat au cabinet (avec ou sans cofinancement par la Fondation FMF) était d'environ 72% supérieure à celle des hommes en 2017 aussi (44 médecins assistantes contre 17 médecins assistants). La durée moyenne des stages d'assistanats ayant nouvellement débuté en 2017 était (base de calcul 100%) de 6.3 mois (2016 : 5.4, 2015 : 5.5, 2014 : 5.7, 2013 : 5.5). Comme c'était le cas par le passé, il n'est pas rare que les stages d'assistanats soient prolongés de quelques mois à l'issue de la période contractuelle de 6 mois. Les prolongements de stages qui ne passent pas par la Fondation FMF et qui sont organisés directement par les maîtres de stage du cabinet n'entrent cependant pas dans la statistique de la Fondation FMF.

Malgré l'augmentation, dès 2013, du nombre de postes d'assistanat à 21 dans le canton de Berne et à 30 dans le canton de Zurich, ces deux cantons restent les leaders en matière d'assistanats au cabinet cofinancés par la Fondation FMF: des 35 nouveaux postes, la moitié était localisée dans les cantons de Zurich (12) et de Berne (12). Le canton du Tessin vient en 3<sup>e</sup> position avec 3 assistanats. La Fonda-



tion FMF a cofinancé deux postes d'assistantats dans les cantons d'Argovie, Genève et Vaud et un poste dans le canton d'Appenzell Rhodes intérieures et aux Grisons respectivement.

Depuis 2013, les médecins assistants soutenus par le programme de la Fondation FMF perçoivent un salairé plus élevé avec Frs. 6'500 (précédemment : Frs. 5'850). Les maîtres de stage sont toujours libres d'améliorer les conditions salariales pour les ajuster aux salaires hospitaliers, ce qu'ils font d'ailleurs souvent, en assumant alors eux-mêmes la différence par rapport au salaire du programme.

La Fondation FMF doit malheureusement toujours renoncer à une adaptation aux programmes cantonaux, qui versent à juste titre des salaires équivalents à ceux pratiqués dans les hôpitaux, sous peine de ne plus pouvoir cofinancer à raison de 50% tous les postes d'assistantats remplissant les critères du programme.

### **Cours d'introduction pour maîtres de stage**

Sept cours d'introduction pour maîtres de stage (dont 6 cours en Suisse alémanique et un cours en Suisse romande), soit un de plus que l'année précédente, ont été organisés en 2017. Au total, 164 médecins de famille ont participé à nos cours, dont 139 en Suisse alémanique (2016 : 120, 2015 : 116, 2014 : 119, 2013 : 103) et 25 en Suisse romande (2016 : 18, 2015 : 15, 2014 : 35, 2013 : 34). Depuis l'introduction en 2011 du nouveau programme de formation postgraduée en médecine interne générale (MIG), ces cours rencontrent un vif succès.

Année	2017	2016	2015	2014	2013
Cours d'introduction en Suisse alémanique	139	116	116	119	103
Cours d'introduction en Suisse romande	25	18	15	35	34

Globalement, 72 cours ont ainsi eu lieu en Suisse allemande depuis 1998 et 16 cours en Suisse romande depuis 2005 dans le cadre du programme national d'assistantat au cabinet. A la fin de l'année 2017, 1'711 maîtres de stage avaient été formés, dont 1'446 en langue allemande et 265 en langue française. 1'460 participants aux cours étaient porteurs d'un titre de médecine interne générale (i.e. médecine générale ou médecine interne) et 197 d'un titre de spécialiste de médecine de l'enfance et de l'adolescence. 54 participants avaient un autre titre de spécialiste ou de formation postgraduée (notamment 24 médecins praticiens).

Nous assistons avec plaisir à une augmentation du nombre de jeunes maîtres de stage (parfois eux-mêmes d'anciens médecins assistants au cabinet), de même que de la proportion de femmes parmi les formateurs. Depuis 2005, ce ne sont ainsi pas moins de 121 anciens médecins assistants au cabinet qui ont suivi une formation de maîtres de stage. 103 d'entre eux ont suivi un cours en Suisse allemande contre 18 en Suisse romande.

On observe depuis quelques années qu'un nombre croissant de médecins d'autres spécialités (notamment dermatologie, ophtalmologie, chirurgie) s'inscrit aux cours d'introduction pour maîtres de stage de la Fondation FMF, dans la mesure où ils



n'ont pas d'autres alternatives de cours équivalents recommandés par l'ISFM pour la reconnaissance du statut de maître de stage. Le conseil de fondation a décidé de continuer à les accueillir dans nos cours et de procéder à une augmentation du nombre de cours si cela s'avère nécessaire.

## **Cours de gestion du cabinet pour médecins assistants**

Les quatre cours de gestion du cabinet hérités à la mi-2011 du Collège de médecine de premier recours (CMPR) ont pu être reconduits en 2017. Tous les médecins assistants du programme d'assistantat au cabinet de la Fondation FMF prennent part à au moins un des modules d'un tel cours. Les cours sont par ailleurs aussi ouverts à des médecins assistants et chefs de clinique externes. En 2017, 51 médecins assistants ont participé à ces cours (2016 : 38 / 2015 : 52 / 2014 : 46 / 2013 : 59 participants).

Le module « Autogestion » a attiré 10 participants ; le module « Gestion du personnel, formation postgraduée, réseautage, réseaux de médecins » a vu la participation de 12 médecins assistants ; le thème « Formes de cabinet et organisation du cabinet » a intéressé 15 personnes et le module « Aspects économiques du cabinet médical » a été suivi par 14 participants. Certains participants aux cours ont également assisté à plusieurs modules des cours de gestion du cabinet.

Le nouveau séminaire « Entrée dans la pratique » proposé aux futurs médecins de famille en 2014 a été organisé pour la quatrième fois en 2017. 25 médecins assistants (2016 : 17 / 2015 : 27 / 2014 : 12) ont participé cette année à ce séminaire, qui donne un aperçu des quatre thèmes évoqués ci-dessus pour les cours de gestion du cabinet et qui est modéré par de jeunes médecins. Lors des ateliers, de jeunes médecins s'étant engagé tout récemment dans une activité en cabinet ou ayant déjà une certaine expérience du cabinet apportent nombre de trucs et astuces utiles à leurs futurs collègues praticiens.

## **Comptes annuels**

Le conseil de fondation a autorisé en 2017 le cofinancement de 160 mois d'assistantat avec la possibilité d'en augmenter le nombre en cas de besoin. Ce sont finalement 203.7 mois de stage qui ont été cofinancés. La Fondation FMF a ainsi affiché en 2017 une perte budgétaire d'environ Frs. 120'000, couvert par les bénéfices des années précédentes.

Une partie des destinataires du présent rapport annuel a également reçu les comptes de l'année. Ceux qui ne les auraient pas reçus peuvent les demander à la direction de la Fondation FMF.





## Perspectives

Une analyse / évaluation sur deux ans du programme d'assistantat au cabinet de la FMF sera effectuée pour la troisième fois en 2018 sur la base des données recueillies sur Internet. Les résultats concernant la période juillet 2016 – juin 2018 seront publiés fin 2018. Les questionnaires pour les médecins assistants au cabinet, maîtres de stage et assistantes médicales subiront de légères modifications pour la nouvelle période allant de juillet 2018 à juin 2020.

Comme la Fondation FMF a été littéralement submergée de demandes, il y aura au minimum un cours pour maîtres de stage supplémentaire en 2018, d'abord en Suisse alémanique, puis dès 2019 également en Suisse romande.

Il s'agira également en 2018 de mettre en réseau, lorsque cela est judicieux, les différents cours et manifestations de la Fondation FMF destinés aux médecins assistants et aux maîtres de stage avec les autres offres de Suisse.

Il est d'autre part prévu que la Fondation FMF apporte un soutien par ses idées et ses compétences en la matière au projet « Steigbügel / Etrier » de Medical Women Suisse, destiné aux collègues souhaitant revenir dans la profession.

## Remerciements

Pour commencer, notre reconnaissance va aux membres de notre direction, Jacqueline Bähler et Franziska Kohler, qui sont restées fidèles à la FMF depuis maintenant plus de neuf ans. Le soutien que nous apporte la direction et la mise en œuvre extraordinairement efficace des innombrables tâches qui leur sont dévolues méritent notre profonde reconnaissance!

Un grand merci également à tous les membres du conseil de fondation, les Drs Oliver Adam, Bruce Brinkley, Jürg Pfisterer, Cyrill Bühlmann et Regula Capaul, Miriam Grädel, Jean-Pierre Keller et le Prof. Dr Nicolas Senn, ainsi qu'aux invités du conseil de fondation, le Dr Philippe Luchsinger (Médecins de famille Suisse) et lic. phil. Annette Grünig pour leur très agréable collaboration.

Merci à ce propos aussi aux organismes fondateurs, la SSMIG, la SSP, le CMPR, la FMH et l'ASMAC, pour la confiance qu'ils témoignent à la Fondation FMF.

Nous tenons à témoigner une reconnaissance toute particulière aux (co-)responsables des cours d'introduction pour maîtres de stage et des ateliers du symposium sur l'assistantat au cabinet au congrès JHaS, les Drs Daniel Ackermann, Elisabeth Bandi-Ott, Bruce Brinkley, Sepp Holtz, Sébastien Martin, Daniel Matter, Christian Morello et la Prof. Johanna Sommer pour la communication parfaite et variée de leur savoir!



Pour terminer, nos remerciements vont également, last but not least, au Dr Stefan Henzi, à Madame Susanne Peter (MSc in Organization Development), au lic. phil. Andreas Gerber aux Drs The Phuoc Truong et Adrian Wirthner pour leur organisation parfaite et leur direction extrêmement professionnelle des modules du cours de gestion du cabinet pour médecins assistants, ainsi qu'aux responsables des ateliers du séminaire « Entrée dans la pratique », les Drs Nathalie Buchs-Poffet, Daniel Matter et Justin Krogstad, ainsi qu'au méd. prat. Adrian Minnig, aux Drs Thomas Schwab, Stephan Steiner et Michèle Schweizer, qui savent si bien communiquer leur passion pour la médecine de famille!

Berne, juin 2018

Dr méd. Christian Häuptle, président du conseil de fondation  
Lic. phil. Manolya von Erlach, directrice